

-REPUBLIQUE FRANCAISE-

MAIRIE de CHAMROUSSE (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal du Lundi 07 Octobre n'ayant pas atteint le quorum
après une première convocation régulièrement faite,**

**Le Conseil Municipal est à nouveau convoqué à la Mairie
Le Vendredi 11 Octobre 2024 en Salle du Conseil à 17 heures 30
sans condition de quorum**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Décisions Administratives

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Septembre 2024

Rapports

I. AFFAIRES GENERALES

- 1 Conditions de vente - terrains les Bruyères

Informations du Maire

Mme Brigitte DESTANNE DE BERNIS

Maire

